

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 mars 2020

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RESERVE FONCIERE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole (Département de la Seine-Maritime)
DÉLIBÉRATIONS :	Délibération du 18 novembre 2021 de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole demandant l'intégration de cette opération au programme d'action foncière et s'engageant au rachat des biens dans le délai de 5 ans, et sous réserve de l'arrêté de Monsieur le Président déléguant l'exercice du droit de préemption urbain à l'EPF.
SITUATION DU BIEN :	Parcelles cadastrées section A 1498 et A 1501 (en indivision pour 54 m ²) pour une contenance totale de 3 054 m ² sises Hameau de Enitot à Saint Martin du Manoir.
POS/PLU :	Zone UH du PLU : secteurs urbains de hameaux qui comportent une part de bâti ancien et une part de logement pavillonnaire. Elle a vocation principale d'habitat pavillonnaire.
PROJET :	Acquisition, dans le cadre d'une délégation du droit de préemption urbain par adjudication par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, de deux parcelles. Le projet prévoit la réalisation d'un projet de 5 à 8 logements individuels en R + combles aménagées.
CODIR :	9 mars 2022 - avis favorable sous réserve de la mise en sécurité du site (il conviendra notamment de clôturer par des barrières infranchissables la parcelle afin d'éviter l'approche de la piscine qui présente un fort danger de chute).
PROPRIÉTAIRE :	Grégoire BRINDEL
ÉVALUATION DOMANIALE :	Avis des domaines du 14/03/2022.
IMPUTATION :	Compte n° 924 681 – OPE2022010 - 76 – CU LHSM « HAMEAU D'ENITOT SAINT MARTIN DU MANOIR » Enveloppe projet : 94 120 €

La présente décision emporte acceptation de la délégation du droit de préemption urbain qui sera consentie par le Président de la COMMUNAUTE URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLE et vaut avenant au Programme d'Action Foncière de la COMMUNAUTE URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLE

L'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales,
en charge du pôle "Politiques Publiques"

Le Directeur Général Adjoint de l'EPF Normandie,
Fait le 16/03/2022

17 MARS 2022 Jean-Baptiste Bisson



Dominique LEPETIT

Signé par Jean-Baptiste Bisson

✓ Signé et certifié par yousign